

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 07/10/2025 - 17697 - 2002 B 00353 - 441 028 016 - SHIP SHORE
SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

PETITE ENTREPRISE AYANT UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

DEMANDE DE CONFIDENTIALITÉ DU COMPTE DE RÉSULTAT

JE SOUSSIGNÉ

Monsieur Frederic JEANCOLAS demurant 3 IMPASSE SAINT-EXUPÉRY 13800 ISTRES, agissant au nom et en ma qualité de Président de la société SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE, SAS au capital de 38 500 euros, immatriculée au RCS d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 441 028 016, dont le siège social est situé : CHEMIN DE PARADIS, LE BATEAU BLANC - BATIMENT D, 13500 MARTIGUES.

DÉCLARE

Que, concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, le ou les Commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve.

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small flourish.

Désignation de l'entreprise : SAS 4SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Chemin de Paradis		13500 MARTIGUES						
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 4 4 1 0 2 8 0 1 6 0 0 0 4 2		Néant ☐ *						
		Exercice N. clos le. 31122024						
		N-1 31122023						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	36 250	36 249	1	1
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	22 526	21 579	947	2 262
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL	254 827	93 344	161 483	191 487
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	31 000		31 000	25 100
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 437		5 437	5 255
TOTAL (II)		BJ	BK	350 040	151 172	198 868	224 105	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BO				
		Produits intermédiaires et/finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	12 446		12 446	17 391
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	537 917	8 772	529 145	541 705
		Autres créances (3)	BZ	CA	202 062		202 062	184 154
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	452 032		452 032	434 494
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	430 952		430 952	441 258
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	14 977		14 977	16 983
	TOTAL (III)		CJ	CK	1 650 386	8 772	1 641 614	1 635 985
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)		CN			23	10	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 000 450	159 944	1 840 506	1 860 100	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	5 437	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS 4SA			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :38 500.....)	DA	38 500	38 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 850	3 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	651 308	816 371
	Report à nouveau	DH		(1)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	194 270	49 938
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	887 928	908 658
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000	10 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	10 000	10 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	123 922	153 626
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	715	61
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 150	105 069
	Dettes fiscales et sociales	DY	595 917	607 972
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	156 653	74 415
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	942 358	941 143	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	220	299
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 840 506	1 860 100	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	855 997	832 020
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	14 731	17 801	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 840 506** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 285 455** euros et un total **charges de 3 091 186** euros, dégageant ainsi un **résultat de 194 270** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les créances et dettes en devise ont été évaluées en euro au cours du jour du mouvement.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les disponibilités en devise ont été évaluées en euro au cours du jour du mouvement.

Les soldes des comptes en devise ont fait l'objet de provision de différence de conversion au jour de la clôture des comptes.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

SAS au capital de 38 500 euros,
immatriculée au RCS d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 441 028 016,
dont le siège social est situé : CHEMIN DE PARADIS, LE BATEAU BLANC - BATIMENT D, 13500
MARTIGUES

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 27 JUIN 2025**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 194 269,59 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 651 307,95 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 845 577,54 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 215 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 2 150,00 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 2 500,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 3 000,00 euros

W
CJ
1

VOTE (EN MATIÈRE ORDINAIRE)

Pour

voix

Contre



voix

Abstention

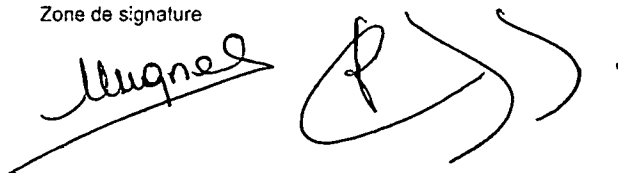


voix

Cette résolution, mise aux voix, est : adoptée à l'unanimité / adoptée / rejetée (rayez les mentions inutiles)

La Directrice et le Président de séance

Zone de signature



Certifié conforme